

Société Editions L'Harmattan
Xavier Pryen
Directeur des Editions L'Harmattan
5-7 rue de l'Ecole polytechnique
75005 Paris

Paris, le 27 juin 2016

OBJET : APPEL À LA GRÈVE

Monsieur,

Conformément aux articles L2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que notre section syndicale lance un appel à la grève des salarié-e-s de la société des Editions L'Harmattan le 28 juin 2016.

Ce mouvement prendra la forme d'un arrêt de travail concerté des intéressés de 10h30 jusqu'à 19h00. Ce mouvement peut être reconductible en fonction des circonstances. Nous vous informons que cet appel concerne l'ensemble des salariés de l'entreprise. Il a pour motivation la dégradation des conditions de travail, un dialogue social déficient et la préservation des droits professionnels des salarié-e-s. Aussi, voici la liste de nos revendications :

- * Une augmentation immédiate de 3 euros du ticket restaurant à la charge de l'employeur
- * Une augmentation de la rétribution des stagiaires de 200 euros dans la mesure où les missions et le travail réalisé va bien au-delà des clauses de la convention de stage.
- * l'aménagement d'un espace de pause avec micro-ondes, bouilloire pour tous (salariés, stagiaires, auto-entrepreneurs)
- * une augmentation significative de tous salaires les plus bas soit les salaires se situant à +10% au-dessus des minimas de la convention collective.

Nous vous informons que cet appel a aussi pour revendication le retrait de la Loi Travail.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marianne Ravaud
Déléguée syndicale Infocom'CGT

PS : Copie à l'inspection du travail compétente.